

Paris

Une offre de services ciblée
pour une clientèle française et
internationale exigeante





Nos associés du bureau de Paris sont reconnus par *Chambers Europe* et *Legal 500* comme étant des acteurs incontournables dans les domaines suivants : arbitrage international, contentieux, fusions et acquisitions, marchés de capitaux, corporate, droit de l'environnement, projets d'infrastructure, énergie, et conseil en immobilier et construction.

Le bureau de Paris a été créé en 2009 afin de développer la pratique croissante du cabinet en arbitrage international, celui-ci ayant été reconnu de manière constante par *Global Arbitration Review* comme l'un des meilleurs cabinets d'envergure mondiale dans le domaine de l'arbitrage. Des équipes de droit fiscal, contentieux des affaires, droit de l'environnement, énergie et infrastructures, corporate, immobilier et construction ont depuis rejoint le bureau de Paris, contribuant à sa croissance et son développement.

Le bureau de King & Spalding à Paris est heureux de pouvoir répondre aux besoins de ses clients à travers le monde.

Notre Département Contentieux et Arbitrage International

Nos associés expérimentés, spécialisés en contentieux, instruisent et arbitrent chaque année les affaires internationales les plus importantes dans les juridictions les plus exigeantes.

King & Spalding est reconnu comme étant un leader mondial en arbitrage international par *Chambers Global*, *Global Arbitration Review*, *Legal 500* et *The American Lawyer's Focus Europe*. Le cabinet compte plus de 80 avocats experts en la matière en Europe, au Moyen-Orient, en Asie et aux Etats-Unis. Lauréate des Prix d'Excellence décernés par *Chambers USA* et *Chambers Latin America*, l'équipe a représenté des clients dans des affaires impliquant des parties ou projets dans plus de 130 pays, sur six continents et dont les montants en jeu s'élèvent à US\$60 milliards. Leader mondial en arbitrage d'investissements et en arbitrage commercial international de la construction, le département a représenté des clients dans plus de 50 affaires opposant des Etats et des investisseurs. L'expérience de l'équipe en arbitrage commercial international porte sur les domaines de l'énergie, de la santé et des groupes pharmaceutiques, de la construction, de la propriété intellectuelle, de l'environnement, du secteur minier, de la technologie, des télécommunications, de la finance, de l'assurance et de l'immobilier.

Continuellement reconnu par *Chambers and Partners* comme l'un des meilleurs cabinets en contentieux des affaires et classé parmi les 20 meilleurs cabinets d'envergure mondiale en contentieux par *The Lawyer* en 2013, King & Spalding compte dans le cadre de son département contentieux un grand nombre d'avocats plaidants de premier rang ayant remporté de nombreux succès judiciaires dans des affaires complexes et aux enjeux considérables. Nous comptons près de 500 avocats plaidants au niveau mondial, lesquels ont, si l'on ne tient compte que des cinq dernières années, traité des centaines de dossiers d'envergure, agissant en tant que conseil principal devant des instances gouvernementales internationales, des juridictions nationales, notamment devant la Cour Suprême des Etats-Unis ainsi que devant les juridictions fédérales et étatiques américaines.

Dans les récentes enquêtes de GAR 30, Global Arbitration Review a constamment reconnu King & Spalding comme l'un des 5 meilleurs cabinets d'avocats dans le domaine de l'arbitrage international.

Associés du Département Contentieux et Arbitrage International à Paris



Vanessa R. Benichou
+33 1 7300 3919
vbenichou@kslaw.com

Vanessa Benichou concentre son activité dans les domaines du contentieux et de l'arbitrage international ainsi que de la médiation tant en qualité de conseil que de médiateur. Elle est intervenue dans des dossiers de concurrence déloyale, de publicité et d'entertainment, de propriété intellectuelle, de baux et contrats commerciaux, de droit des sociétés, d'immobilier, de construction et de contentieux des affaires et des produits défectueux. Mme Benichou dispose également d'une grande expérience des accords de distribution, notamment en matière de contrats de franchise et de distribution en général, et conseille, en outre, les clients dans ce domaine, tant en contentieux qu'en matière non-contentieuse. Elle est également considérée comme l'une des expertes du droit des jeux tant en droit français qu'en droit européen.



James E. Castello
+33 1 7300 3906
jcastello@kslaw.com

Avocat depuis plus de 30 ans, James Castello a conseillé et représenté divers clients dans le cadre d'arbitrages commerciaux et d'investissements aussi bien liés à de grands travaux d'infrastructure qu'à des différends relatifs au contrôle d'une raffinerie de pétrole, à la privatisation d'une centrale électrique ou à l'approvisionnement en gaz à long terme et au réajustement de prix. Depuis 2001, il travaille au sein de la délégation américaine du Groupe de Travail Arbitrage et Conciliation de la CNUDCI et exerce à présent les fonctions de Président du comité européen des utilisateurs (Users' Council) et siège au conseil d'administration de la Cour Arbitrale Internationale de Londres (LCIA). Ancien conseiller juridique à la Maison Blanche et vice-procureur général adjoint sous l'administration Clinton, il a débuté sa carrière juridique en qualité d'assistant à la Cour Suprême des Etats-Unis et au tribunal des réclamations Iran – États-Unis. M. Castello est reconnu par *The International Who's Who of Commercial Arbitration*, *Legal 500*, *Chambers Global*, ainsi que par *Who's Who Legal: Construction* et est admis aux Barreaux de New-York, Washington DC et Paris.

Associés du Département Contentieux et Arbitrage International à Paris (suite)



Kenneth R. Fleuriet
+33 1 7300 3910
kfleuriet@kslaw.com

Ken Fleuriet a traité plus de 80 affaires d'arbitrage international, tant en qualité de conseil que d'arbitre. Il a fait de l'arbitrage d'investissements sa spécialité et a remporté de nombreuses victoires dans ce domaine dont certaines sentences arbitrales sont incontestablement les plus importantes de ces dernières années. La majeure partie de ses dossiers concerne les secteurs minier et de l'énergie et c'est dans ce dernier cadre qu'il a récemment traité avec succès, sous l'égide du Traité sur la Charte de l'Energie, de l'une des affaires les plus importantes du domaine. M. Fleuriet pratique également l'arbitrage d'investissements devant le CIRDI et la CNUDCI et possède aussi une expérience étendue des arbitrages commerciaux régis par les règlements de la CCI, SCC et LCIA. M. Fleuriet a dédié sa carrière d'avocat à l'arbitrage international qu'il a toujours exercé en Europe.



Amy R. Frey
+33 1 7300 3914
afrey@kslaw.com

Amy Frey, associée en arbitrage international, concentre son activité dans les domaines de l'arbitrage d'investissements, le droit international public et les droits de l'homme. Mme Frey a représenté des clients exerçant dans des secteurs variés (électrique, agroalimentaire, énergies conventionnelles et renouvelables) contre divers Etats latino-américains et européens à la suite de l'adoption par les autorités publiques de mesures portant atteinte à leurs investissements. Pouvant porter sur les domaines fiscal, douanier, de la concurrence ou, encore, sur la fixation du prix de vente d'électricité, ces arbitrages soulèvent des questions complexes de droit international, européen et local.



Laurent Jaeger
+33 1 7300 3921
ljaeger@kslaw.com

Laurent Jaeger est spécialisé en arbitrage international, tant en matière de litiges commerciaux que de litiges d'investissement. Laurent représente des entreprises et des Etats en Europe, en Afrique et aux Etats Unis, notamment, dans les domaines de la construction, de l'énergie et de l'industrie minière. Il a agi comme conseil dans plus d'une centaine d'arbitrages et comme arbitre dans plus d'une quarantaine de litiges. Laurent est classé parmi les meilleurs praticiens par *Chambers and Partners*. Il est avocat aux barreaux de Paris et de New York et Président du Comité Français de l'Arbitrage.



Marc-Olivier Langlois
+33 1 730 03909
mlanglois@kslaw.com

Marc-Olivier Langlois conseille régulièrement les plus grandes entreprises mondiales dans les arbitrages internationaux complexes en matière d'infrastructure et de projets énergétiques, d'investissements internationaux, de fusions et acquisitions, d'accords de licence et de distribution pharmaceutiques, dans des litiges en matière de défense et de technologie, et ceux liés aux problématiques de conformité.

Legal 500 a qualifié Marc-Olivier de «remarquable», notant ses «excellentes compétences de rédaction et de plaidoirie», et le plaçant parmi «les quelques spécialistes de droit civil et de common law qui savent vraiment auditionner des témoins et autres experts».

Chambers Global classe King & Spalding parmi les meilleurs cabinets d'envergure mondiale en contentieux.

Notre Département Energie et Infrastructures

Notre équipe assiste les clients sur les différents aspects de leurs projets dans le domaine de l'énergie et des infrastructures, allant des problématiques générales de droit des sociétés et du droit commercial (fusions-acquisitions, cessions, joint-ventures, restructurations) à celles liées au développement et financement de projets, à la résolution des conflits, au droit public et à la réglementation spécifique de certains secteurs. L'équipe dispose d'une large expérience dans tous les domaines de l'énergie (l'électricité conventionnelle et nucléaire, les énergies renouvelables, le pétrole et le gaz naturel, le gaz naturel liquéfié), des ressources naturelles, des infrastructures de transport et des télécommunications. Notre équipe basée à Paris est pleinement intégrée dans la pratique énergie de King & Spalding, bénéficiant ainsi de l'expertise de premier plan d'une équipe classée parmi les leaders au niveau mondial par les guides de référence *Chambers Global*, *Chambers UK*, *Chambers USA* et *Legal 500*.

Avocats du Département Energie et Infrastructures à Paris



Mehdi S. Haroun
Associé
+33 1 7300 3984
mharoun@kslaw.com

Mehdi Haroun, avocat au Barreau de Paris et d'Alger, exerce son activité dans les domaines du droit commercial et des sociétés (fusions-acquisitions, cessions, joint-ventures, restructurations), du développement et financement de projets et du règlement des différends. Il intervient principalement dans les secteurs de l'énergie, des infrastructures de transport, des télécommunications et des grands projets industriels, essentiellement en France, en Afrique du Nord et Afrique francophone. M. Haroun était le représentant suppléant pour l'Algérie nommé à la Cour d'Arbitrage de la CCI durant quatre années consécutives. Il est actuellement vice-président du Conseil du Centre de Médiation et d'Arbitrage de la Chambre de Commerce Franco-Arabe. M. Haroun est reconnu comme l'un des meilleurs avocats dans les domaines de l'énergie et du droit commercial et des sociétés par *Legal 500*, *Chambers Global* et *Chambers Europe*.



Ruxandra Lazar
Counsel
+33 1 7300 3988
rlazar@kslaw.com

Recommandée par le guide de référence *Legal 500*, Ruxandra Lazar est ancienne élève de l'ENA, spécialisée dans le domaine du droit public des affaires. Elle intervient notamment dans les secteurs de l'énergie et des infrastructures, dans les projets internationaux complexes et stratégiques, et couvre à la fois les aspects de conseil, transactionnel et contentieux. Ses domaines d'intervention sont divers, allant des contrats publics (marchés publics, marchés « secteurs exclus », contrats de concession, conventions d'établissement, contrats de partenariat) à la réglementation en matière d'énergie et de ressources naturelles, aux privatisations, au droit constitutionnel, aux règles spécifiques applicables aux entreprises et établissements publics, aux finances publiques et aux investissements étrangers.

Le Département du droit de l'Energie de Paris est classé parmi les meilleurs dans le domaine de l'énergie en France et Afrique du Nord par Chambers Global et Legal 500 EMEA.

Notre Département Droit de l'Environnement et Contentieux de l'Environnement

Au niveau mondial, King and Spalding a été lauréat, à deux reprises, du prix « Meilleure équipe Environnement de l'année » attribué par Law360 (site américain d'actualités juridiques). King & Spalding comprend de nombreux avocats plaidants de premier plan bénéficiant d'une grande expertise, y compris scientifique, en contentieux de l'environnement. Nombreuses sont les entreprises, parmi les plus importantes mondialement, qui choisissent notre cabinet pour gérer leurs litiges environnementaux en Europe, aux États-Unis et dans les pays émergents. Nos avocats représentent leurs clients dans tous les types de contentieux de l'environnement tels que les contestations de décisions ou prescriptions administratives, les recours à l'encontre de permis d'exploiter, les demandes d'indemnisation de dommages, les procédures judiciaires ou arbitrales relatives à des pollutions. Ils ont une longue expérience dans les secteurs de l'énergie, des industries chimiques et manufacturières.

Associée du Département Droit de l'Environnement et Contentieux de l'Environnement à Paris



Joëlle Herschtel
+33 1 7300 3918
jherschtel@kslaw.com

Le champ d'expertise de Joëlle Herschtel comprend, d'une part, le contentieux du droit de l'environnement et de l'énergie et, d'autre part, le conseil dans les domaines réglementaires et des transactions. Elle dispose d'une grande expérience en contentieux environnemental devant les juridictions administratives, civiles, commerciales et pénales. Elle assiste ses clients dans le cadre de grands projets d'infrastructure ou d'acquisition et de reconversion d'anciens sites industriels. Elle conseille également ses clients dans la gestion des impacts et des risques liés notamment à des pollutions, ainsi que dans l'application de réglementations environnementales. *Chambers Europe* et *Legal 500* ont reconnu Mme Herschtel en 2018 comme l'un des meilleurs avocats français en droit de l'environnement et la revue *Best Lawyers* l'a distinguée Avocat de l'année 2016, en droit de l'environnement, pour la France.

Chambers Europe considère le Département de droit de l'Environnement de King & Spalding comme l'un des 5 meilleurs en France.

Notre Département Corporate

Régulièrement classé parmi les meilleures équipes de M&A tant par *Chambers and Partners* que par *Legal 500*, King & Spalding conseille ses clients sur des opérations financières complexes à travers le monde.

Notre clientèle couvre une grande variété d'industries, comprenant la technologie, les services financiers, l'énergie, les sciences de la vie et l'immobilier. Notre offre de service complète nous permet de conseiller nos clients dans le cadre d'un large spectre d'opérations de fusions et acquisitions, en ce compris en matière de private equity, d'opérations boursières et de corporate finance et d'offrir une intervention globale comprenant des domaines connexes tels que la fiscalité, l'antitrust, les procédures collectives, les éléments d'incentive des managers/employés, les contrats commerciaux et les contentieux de haut de bilan.

Avocats du Département Corporate à Paris



Laurent Bensaïd
Associé
+33 1 7300 3927
lbensaïd@kslaw.com

Laurent Bensaïd, associé du groupe Corporate, Finance et Investissements, possède une large expérience en matière de fusions et acquisitions et d'opérations de marché. Il conseille régulièrement des sociétés françaises et étrangères, des fonds d'investissement et des banques d'affaires sur un large éventail d'opérations financières, incluant des acquisitions/cessions de sociétés ou d'actifs, des LBOs, des offres publiques d'acquisition, des retraits de côte et des introductions en bourse.



Agnieszka Opalach
Counsel
+33 1 73 00 39 73-
aopalach@kslaw.com

Agnieszka Opalach conseille des start-ups et des fonds de capital-risque dans le cadre d'investissements, de fusions et acquisitions et, plus généralement, de transactions transfrontalières. Elle possède une vaste expérience dans ce dernier domaine, acquise notamment au cours de ses six années de pratique à Barcelone dans les domaines des fusions et acquisitions, du LBO de capital investissement et des valeurs mobilières.

*IFLR cite King & Spalding
comme étant un cabinet
d'avocats de premier plan
auprès de juridictions du
monde entier.*

Notre Département Immobilier et Construction

Notre équipe assiste les acteurs majeurs du monde de l'immobilier et de la construction partout à travers le monde, notamment aux Etats-Unis, en Europe, au Royaume-Uni, en Asie et au Moyen-Orient. Nous conseillons nos clients de ces secteurs afin de résoudre leurs problématiques les plus complexes, y compris les acquisitions, les cessions et les financements, la location et la gestion des actifs, la négociation de joint-ventures complexes, la structuration de fonds immobiliers et la structuration fiscale des opérations d'investissement, les projets de promotion immobilière de construction, le contentieux et le pré-contentieux en matière de droit immobilier et de droit de la construction, le sauvetage, les restructurations et autres situations difficiles rencontrées par les entreprises, les stratégies de capitalisation dans les secteurs public et privé, et dans le cadre de fonds de placement immobiliers privés et publics en les accompagnant dans tout un éventail d'opérations.

Avocats du Département Immobilier et Construction à Paris



Guillaume Aubatier
Associé
+33 1 7300 3905
gaubatier@kslaw.com

Guillaume Aubatier concentre son activité sur les questions complexes du domaine de l'immobilier d'entreprises, notamment en matière d'investissements immobiliers, dont l'acquisition et la vente d'actifs et de parts de société, de portefeuilles français et paneuropéens, la location et la gestion des actifs, la construction et la promotion immobilière et de construction, le financement et la restructuration de dettes et le contentieux et le pré-contentieux liés aux secteurs de l'immobilier et de la construction. Il est reconnu comme un leader dans son domaine à la fois par *Chambers Europe* et par *Legal 500 Europe*.



Dorian Scemama
Counsel
+33 1 73 00 39 13
dscemama@kslaw.com

Dorian Scemama intervient dans tous les domaines du droit immobilier pour le compte de sociétés françaises et étrangères, avec une expertise particulière en matière d'opérations d'investissement immobilier (acquisition/cession d'actifs immobiliers ou de titres de sociétés), de financement d'acquisitions, de baux commerciaux, et d'opérations de promotion immobilière et de restructuration d'actifs immobiliers. Il est également spécialisé dans les questions stratégiques pré-contentieuses et contentieuses liées au secteur de l'immobilier et de la construction.

*Le Département Immobilier et Construction est classé
parmi les meilleurs en France de son secteur par
Chambers Europe et Legal 500 EMEA.*

Notre Département Fiscalité

La pratique fiscale de King & Spalding couvre l'ensemble des questions fiscales liées à la structuration et la mise en œuvre de transactions complexes au niveau national et international, telles que les acquisitions, cessions, joint-ventures, financements, restructurations et créations de fonds d'investissement. Outre ses activités de conseil sur les questions d'imposition des sociétés, de partenariats et de fiscalité internationale, l'équipe de droit fiscal conseille ses clients en matière d'avantages sociaux, de rémunération des dirigeants, d'opérations commerciales et d'intégration post-fusion. Les avocats du département fiscalité travaillent conjointement avec l'équipe de droit immobilier qui a obtenu une notoriété internationale pour sa créativité lors d'opérations de structuration de fonds d'investissement comprenant notamment les acquisitions immobilières, les restructurations et le financement.

Associée du Département Fiscalité à Paris



Aurelia de Viry
+33 1 7300 3902
adeviry@kslaw.com

Aurélia de Viry propose son activité de conseil dans tous les domaines de la fiscalité. Elle a acquis une expérience approfondie en fiscalité des transactions immobilières, de structuration de fonds d'investissement, du financement d'acquisition, des financements structurés, des restructurations et acquisitions, tant sur le plan national qu'international. Elle conseille également des family offices en matière de fiscalité du patrimoine. Elle est également experte en matière de TVA, notamment celle liée aux transactions immobilières et financières. Elle intervient par ailleurs pour le compte d'entreprises dans le cadre de contrôles et contentieux fiscaux.

*Legal 500
recommande
notre Département
de droit Fiscal
comme l'un des
meilleurs en
France.*

A propos de King & Spalding

Créé il y a plus de 130 ans, King & Spalding est un cabinet d'avocats international qui représente une grande variété de clients, dont notamment la moitié des sociétés du Fortune Global 100, et qui compte 1000 avocats exerçant dans 20 bureaux situés aux États-Unis, en Europe, au Moyen-Orient et en Asie. Le cabinet a traité des dossiers dans plus de 160 pays, sur six continents, et est reconnu de façon constante pour ses nombreux succès, son engagement sans compromis sur la qualité ainsi que sa capacité de compréhension des affaires et de la culture de ses clients. Pour plus d'informations, veuillez consulter notre site internet www.kslaw.com.

Dans certaines juridictions, cette communication pourrait être considérée comme publicitaire.

King & Spalding est composée de King & Spalding LLP, une entité à responsabilité limitée située en Géorgie, aux États-Unis, et d'entités à responsabilité limitée affiliées situées aux États-Unis, en Angleterre et à Singapour.



ABU DHABI
ATLANTA
AUSTIN
CHARLOTTE
CHICAGO
DUBAÏ
FRANCFORT
GENÈVE
HOUSTON
LONDRES
LOS ANGELES
MOSCOU
NEW YORK
PARIS
RIYADH
SAN FRANCISCO
SILICON VALLEY
SINGAPOUR
TOKYO
WASHINGTON, D.C.

